



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 30 septembre 2021

Vaccination COVID : les centres s'organisent pour les rendez-vous de vaccination de rappel

Le rappel de vaccination COVID est un acte nécessaire pour renforcer et prolonger **dans le temps** la protection contre les formes graves de la maladie.

Cette vaccination de rappel est ouverte dès à présent:

- aux personnes de 65 ans et plus vivant à domicile
- aux personnes atteintes de pathologies à très haut risque de forme grave ou présentant des comorbidités qui augmentent le risque de formes graves de Covid-19;
- aux personnes sévèrement immunodéprimées;
- aux personnes ayant reçu le vaccin Janssen.

La vaccination de rappel est déjà en cours dans les EHPAD et Unités de soins de longue durée.

Quand faire cette injection de rappel?

Le rappel est administré à partir de 6 mois après la dernière injection pour les plus de 65 ans, les personnes à très haut risque de forme grave et celles atteintes de comorbidités ou 4 semaines pour les personnes ayant reçu un vaccin Janssen. Les personnes sévèrement immunodéprimées peuvent recevoir le rappel entre 3 et 6 mois après la dernière injection, sur avis médical.

La dose de rappel : POUR QUI ET OÙ ?

Le rappel est administré à partir de **6 mois** après la dernière injection, ou **4 semaines** si on a reçu un vaccin Janssen (ou à défaut le plus rapidement possible).
Les personnes sévèrement immunodéprimées peuvent recevoir le rappel entre 3 et 6 mois après la dernière injection, sur avis médical.

Mon âge	Ma situation	Moderna	Pfizer-BioNTech
12 à 17 ans inclus	J'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité	<p>✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme Centre de vaccination Mon lieu de soin 	<p>✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> Centre de vaccination Mon lieu de soin
	Dans toutes les autres situations	Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel	
18 à 64 ans inclus	J'ai été vacciné avec le vaccin Janssen	<p>✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme Centre de vaccination Mon lieu de soin 	<p>✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> Centre de vaccination Mon lieu de soin
	J'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité	<ul style="list-style-type: none"> Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme Centre de vaccination Mon lieu de soin 	<ul style="list-style-type: none"> Centre de vaccination Mon lieu de soin
	Dans toutes les autres situations	Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel	
65 ans et plus	Quelle que soit ma situation	<p>✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme Centre de vaccination Mon lieu de soin 	<p>✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> Centre de vaccination Mon lieu de soin Mon lieu d'hébergement (EHPAD et USLD)

- Le rappel vaccinal se fait forcément avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna, quel que soit le vaccin utilisé précédemment).
- Les personnes ayant un schéma vaccinal à une dose sont également éligibles.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :
www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19

Où faire cette vaccination de rappel?

Le rappel vaccinal peut être fait en pharmacie, par le médecin traitant, ou l'infirmier libéral sur rendez-vous.

Les centres de vaccination du Bas-Rhin se sont organisés pour proposer des rendez-vous sur tout le territoire.

La liste des centres ouverts à compter du 1^{er} octobre est la suivante :

- Bischwiller
- Drulingen
- Haguenau – centre Saint François
- Ingwiller
- Illkirch-Graffenstaden – centre de l'UGECAM
- Molsheim
- Reichstett
- Saverne
- Schirmeck – centre Saint Luc
- Sélestat – centre du Heyden
- Strasbourg – Centre de La Bourse
- Strasbourg – Centre de Sainte Barbe
- Strasbourg - Centre de vaccinations internationales
- Strasbourg – centre SOS médecins
- Wasselonne

Les rendez-vous peuvent être pris sur [sante.fr \(https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.htm\)](https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.htm) et également au téléphone via la plate-forme nationale: *numéro vert gratuit 0 800 009 110 accessible de 8h à 22h, 7j/7.*

Les rendez-vous sont également disponibles pour les personnes qui n'ont pas encore commencé leur vaccination, et ceux dont la vaccination est en cours (seconde injection).

L'appui du vaccinodrome au réseau des centres de vaccination n'est plus nécessaire pour le moment. Le vaccinodrome fermera donc le 03 octobre 2021 au soir.

Tous vaccinés, tous protégés.

Contact presse

Préfecture du Bas-Rhin
Service communication
Tél : 03 88 21 68 70
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

ARS Grand Est
ars-grandestpresse@ars.sante.fr